



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2010**

1. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE EN NORMES IFRS

Actif

Milliers d'euros	Notes	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Actifs non courants				
Immobilisations Incorporelles nettes	1a	1546	779	652
Immobilisations corporelles nettes	1b	1167	945	692
Instruments financiers	2		1746	
Actifs financiers nets	3	191	157	427
Autres créances				
Impôts différés actifs	22	331	40	2
Total actifs non courants		3 235	3 667	1 773
Actifs courants				
Stocks et encours nets	4	238	140	55
Créances clients nettes	5	1701	1 728	2 470
Actifs financiers nets courants	3		364	
Autres créances	6	1083	1200	1073
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	3754	1983	1580
Total actifs courants		6 776	5 415	5 178
TOTAL ACTIF		10 011	9 082	6 951

Passif

Capitaux propres				
Capital social		946	864	786
Prime d'émission		5413	3 921	3 177
Réserves consolidées		826	-1505	-1881
Report à nouveau		-1195		
Résultat de la période		-789	1 026	373
Actions d'autocontrôle		-268	-392	-861
Total capitaux propres		4 933	3 914	1 594
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	8	20	21	18
Avantages du personnel	9	25	21	11
Impôts différés passifs	22			
Autres passifs	13		38	116
Total passifs non courants		45	80	145
Passifs courants				
Dettes financières courantes	8	83	2	4
Provisions	10	36	120	255
Fournisseurs	11	3129	3 473	3 517
Dettes fiscales et sociales	12	1256	1189	1185
Autres passifs	13	529	304	251
Total passifs courants		5 033	5 088	5 212
TOTAL PASSIF		10 011	9 082	6 951

ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	31/12/10	31/12/09	Variation	%	31/12/08	Variation	%
Chiffre d'affaires	14	20 370	18 408	1 962	10,7	16 124	2 284	14,2
Coût des services et produits consommés	15	-11 527	-11 252	-275	2,4	-10 304	-948	9,2
Autres charges externes	16	-2914	-2346	-568	24,2	-1903	-443	23,3
Impôts et taxes		-287	-244	-43	17,6	-217	-27	12,4
Charges de personnel	17	-3 655	-3 217	-438	13,6	-2 697	-520	19,3
Dotations aux amortissements nettes		-797	-591	-206	34,9	-464	-127	27,4
Dotations aux provisions nettes	18	-341	-131	-210	160,3	-263	132	-50,2
Autres produits et charges	19	-261	296	-557	-188,2	-12	308	n/s
Résultat opérationnel		588	923	-335	-36,3	264	659	n/s
Dont résultat opérationnel récurrent	20	866	750	116	15,5	276	474	n/s
Charges financières nettes	21	-1642	60	-1702	-2 836,7	57	3	5,3
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence								
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		-1 053	983	-2 036	-207	321	662	n/s
Impôt sur le résultat	22	264	43	221	514	52	-9	
Résultat net des activités poursuivies		-789	1 026	-1 815	-177	373	653	n/s
Résultat net après impôts des activités abandonnées								
Résultat net		-789	1 026	-1 815	-177	373	653	n/s
Résultat net revenant								
- aux actionnaires de la Société		-789	1 026	-1 815	-177	373	-	n/s
- aux intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-
Résultat net par action								
- des activités poursuivies	23	- 0,28	0,38	-	-	0,15	-	-
- dilué des activités poursuivies	23	- 0,28	0,38	-	-	0,15	-	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé								
- de l'ensemble consolidé	23	- 0,28	0,38	-	-	0,15	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	23	- 0,28	0,38	-	-	0,15	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Milliers d'euros	Part du groupe					Capitaux - propres - part du groupe	Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux			
Capitaux propres au 31 décembre 2010								
Capitaux propres au 31 décembre 2008	786	3 176	-861	-1 508		1 593		1 593
Changement des méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigé	786	3 176	-861	-1 508		1 593		1 593
Opérations sur capital	78	745				823		823
Paiement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus			469		3	472		472
Dividendes								
Résultat net de l'exercice				1 026		1 026		1 026
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	864	3 921	-392	-482	3	3 914		3 914
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2009	864	3 921	-392	-482	3	3 914		3 914
Changement des méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2009 corrigé	864	3 921	-392	-482	3	3 914		3 914
Opérations sur capital	82	1 492				1 574		1 574
Paiement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus			124			124		124
Dividendes								
Résultat net de l'exercice				-789		-789		-789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	-268	-1 271	3	4 823		4 823
Variation de périmètre				110		110		110
Capitaux propres au 31 décembre 2010	946	5 413	-268	-1 161	3	4 933		4 933

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	-789	1026	373
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	2951	517	561
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		1275	404	667
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation		21	2	
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-62	323	-23
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants		1796		
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants				
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		19	-124	-33
- / + Autres variations *		-98	-88	-50
= Capacité d'autofinancement	A-B	2162	1543	934
+ Coût de l'endettement financier net			4	70
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)			0	6
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		128	522	-2
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	2290	2069	1008
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1851	-972	-435
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Acquisitions d'immobilisations financières			-1846	
+ Cessions d'immobilisations financières		17	440	21
+ / - Variation des prêts et avances consentis				
+ / - Variation de périmètre		-336	0	-70
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement			-24	-734
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-2170	-2402	-1218
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital		1574	831	-99
+ Augmentation d'emprunt				
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)			-3	-68
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)			-1	-2
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)		-5	-96	-140
+ / - Variation des avances conditionnées			5	
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement				-127
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	1569	736	-436
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	1 983	1 580	2226
Trésorerie de clôture (E)	G	3 672	1 983	1 580
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)		1 689	403	-646

* les autres variations concernent essentiellement le reclassement des pertes sur créances irrécouvrables en dotations aux provisions des actifs courants

2. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

2.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

KEYYO est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

Les actions étaient admises aux négociations sur le compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A., sous le code ISIN FR0000185621 jusqu'au 3 mai 2010.

En date du 21 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le conseil d'administration à transférer la cotation des valeurs mobilières émises par la société sur le marché ALTERNEXT.

A compter de la séance de bourse du 4 mai 2010, les actions de KEYYO ont été admises aux négociations sur NYSE Alternext à Paris, par transfert du compartiment C de Nyse Euronext. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY

En date du 7 Avril 2011, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de KEYYO pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de KEYYO lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 24 mai 2011.

2.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe KEYYO intégraient au 31 décembre 2009 une co-entreprise, la société Bladiphone créée en janvier 2007, seule société filiale de KEYYO, détenue à hauteur de 42 % de son capital.

En date du 23 février 2010, KEYYO a fait l'acquisition des 58% restant du capital de Bladiphone et en date du 9 novembre 2010, le conseil d'administration a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de la société Bladiphone par une transmission universelle de patrimoine qui a été réalisée au 16 décembre 2010.

Le 30 juillet 2010, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société Mobeel, opérateur de réseau mobile virtuel. Cette acquisition permet à KEYYO d'entrer sur le secteur de la téléphonie Mobile.

Le périmètre s'est établi au 31 décembre 2010 comme suit :

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
KEYYO (société mère) 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	SA	100 %	IG
KEYYO MOBILE 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	SAS	100 %	IG

Courant 2009, la société KEYYO a pris une participation de moins de 5% dans la société Normaction. KEYYO dispose d'un siège au conseil d'administration de Normaction.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société Normaction au cours du 1^{er} trimestre 2011, cette participation, non consolidée, a été intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice.

2.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Transfert sur Alternext :

Introduit en bourse sur le Nouveau Marché en avril 1998 (Euronext Compartiment C), KEYYO a convoqué une assemblée générale le 21 janvier 2010 afin d'autoriser son conseil d'administration à transférer ses titres sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris.

Cette décision fait suite aux nouvelles dispositions de la loi du 19 octobre 2009 et à l'adaptation par l'Autorité des marchés financiers de certains articles de son règlement général par arrêté du 4 novembre 2009.

Le transfert du marché Nyse-Euronext compartiment C vers Alternext a été effectif le 4 mai 2010.

- Augmentation de capital :

Suite au passage sur Alternext, la société KEYYO a procédé en date du 31 mai 2010 à une augmentation de capital. Celle-ci s'est élevée à 1.529 K€ (dont 82 K€ de nominal et 1.448 K€ de prime d'émission).

Cette opération avait pour objectif d'augmenter la liquidité et la négociabilité du titre, d'élargir le flottant et de renforcer la flexibilité financière de la société, afin notamment d'accélérer sa croissance organique et de pouvoir, le cas échéant, financer des acquisitions.

Les modalités d'augmentation de capital étaient les suivantes :

- prix de souscription : 6,50 € par action (soit une prime d'émission de 6,18 € par action)
- nombre de nouvelles actions émises : 257 142

Désormais, le capital de la société KEYYO est donc composé de 2.957.142 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 946.285,44 euros.

- Dissolution de Bladiphone :

Le 23 février 2010, la société KEYYO a racheté 58% des parts sociales de sa filiale Bladiphone. Elle détenait alors 100% du capital de la société. Le conseil d'administration en date du 9 novembre 2010 a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de la société Bladiphone par une transmission universelle de patrimoine. Ce transfert universel de patrimoine a été réalisé au 16 décembre 2010.

- Acquisition de la société Mobeel :

Le 30 juillet, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société Mobeel, opérateur de réseau mobile virtuel. Cette acquisition permet à KEYYO d'entrer sur le secteur de la téléphonie mobile. Cette société a été intégrée dans la consolidation à 100 % à partir du 1/08/2011.

- Normaction:

Par jugement en date du 6 octobre 2010, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé le redressement judiciaire de la société Normaction dont KEYYO détient 5% et auprès de laquelle KEYYO avait souscrit à une émission obligataire convertible d'un montant de 1,5 M€.

Au 31 décembre 2010, les titres et des obligations convertibles de Normaction sont intégralement provisionnés.

2.4. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

2.4.1. Principe généraux - Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les comptes consolidés du groupe KEYYO au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009, à l'exception des nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2010 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués. Il s'agit des normes suivantes :

- L'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié le 6 mai 2010 par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées au niveau européen par le règlement CE n° 149/2011 du 18 février 2011 :
- IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers »,
- IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels », sans impact sur les comptes
- IAS 34 amendée « Informations financières intermédiaire », sans impact sur les comptes
- IFRS 1 révisée « Première adoption des IFRS », sans impact sur les comptes
- IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises »,
- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », sans impact sur les comptes
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients », sans impact sur les comptes

Par ailleurs, le groupe KEYYO n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2010. Il s'agit des normes et interprétations :

- L'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié en Mai 2010 par l'IASB (non encore adoptée par l'Union européenne)
- Amendement IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis, obligatoire à partir du 1er février 2010
- IAS 24 révisée, relative aux informations à fournir au titre des transactions avec parties liées, obligatoire à partir du 1er janvier 2011, non encore adoptée par l'Union européenne
- IFRS 9, « instruments financiers », obligatoire à partir du 1er janvier 2013
- Amendements IFRIC 14, « paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal », obligatoire à partir du 1er janvier 2011, non encore adoptée par l'Union européenne
- IFRIC 19, « extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres », obligatoire à partir du 1er juillet 2010, non encore adoptée par l'Union européenne.

2.4.2. Principes de présentation

Conformément à la norme IAS 1 révisée, le groupe a présenté un bilan (« tableau de la situation financière ») et un compte de résultat (« Etat du résultat global ») à l'ouverture de l'exercice comparatif.

2.4.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock options

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, KEYYO révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

2.5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Les fonds de commerce, clientèle et droits au bail ne sont pas amortis considérant que la durée d'utilité de la clientèle est indéterminée. Un test de dépréciation annuel de la valeur nette comptable de ces actifs, est effectué à la date de clôture par rapport au marché sur la base d'une valorisation déterminée par un multiple de marge brute ou de chiffre d'affaires.

Pour l'exercice 2010, aucun autre indice de perte de valeur n'a été identifié.

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 31 décembre 2008, la société détenait un total de 249 727 titres d'autocontrôle dont 15 191 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008. Les actions propres ont été retraitées en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

Au 31 décembre 2009, la société KEYYO détient un total de 130 802 titres d'autocontrôle pour une valeur de 464 793 € dont 16 266 titres relatifs au contrat de liquidité pour une valeur 55 847 €.

Au 31 décembre 2010, la société détient un total de 123 909 titres d'autocontrôle dont 9 373 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 pour une valeur de 51 903 €.

Le conseil d'administration du 15 janvier 2010 a donné tous les pouvoirs à Philippe Houdouin pour définir les modalités d'un nouveau programme de rachat. Ce nouveau programme de rachat a été effectué en janvier 2010 avec des objectifs sensiblement identiques au précédent.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 10%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

L'allongement de la durée du travail n'a pas un impact significatif sur le montant de la provision.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe KEYYO concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 34,43 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 30 juin 2010, le Groupe KEYYO ayant renoué avec les bénéfices, a décidé de comptabiliser un actif d'impôt de 259 K€ correspondant à une année de bénéfice. Cette évaluation a été conservée au 31 décembre 2010 au vu du résultat d'exploitation dégagé auquel a été ajouté un actif d'impôt relatif aux déficits de Bladiphone pour un montant de 59 K€.

Au 31 décembre 2010, le Groupe KEYYO bénéficie d'un déficit reportable de 12 230 K€ (11 851 K€ afférent à KEYYO dont 177 K€ provenant de Bladiphone et 379 K€ à KEYYO Mobile).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

KEYYO immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt de l'année 2010 s'élève à 100 K€. Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2011. Ce crédit sera constaté en produit sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement y afférents sur 3 ans.

Résultat par action

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe KEYYO de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

2.5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Secteur s'activité

Le Groupe KEYYO est organisé autour de quatre secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- KEYYO Business ;
- KEYYO Home ;
- KEYYO Call shop ;
- KEYYO Mobile ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « KEYYO Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autre numéros spéciaux pour les entreprises

L'activité « KEYYO Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur d'activité « KEYYO Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. KEYYO dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « KEYYO Mobile » consiste en la fourniture aux PME et TPE d'un service de téléphonie mobile personnalisé, sur une gamme sélective de smartphone aux meilleurs prix. Keyyo mobile s'appuie sur la performance du réseau SFR.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe KEYYO au Maroc.

Secteurs géographiques

Le deuxième niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur géographique. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs géographiques.

Le Groupe KEYYO est organisé autour de deux secteurs géographiques :

- Europe ;
- Afrique.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêt des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.6. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

Note 1a : Immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, clientèle, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
VALEURS BRUTES						
	31-déc-08	230	293	692		1 215
Acquisitions			2	346		348
Cessions						
	31-déc-09	230	295	1 038		1 563
Acquisitions		1051	175	368		1 594
Cessions			-2			-2
	31-déc-10	1 281	468	1 406		3 155
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	31-déc-08		257	306		563
Dotations			9	212		221
Cessions						
	31-déc-09		266	518		784
Dotations		523	24	278		825
Cessions						
	31-déc-10	523	290	796		1 609
VALEURS NETTES						
	31-déc-08	230	36	386		652
	31-déc-09	230	29	520		779
	31-déc-10	758	178	610		1 546

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy (125 K€). Au regard de la valorisation réalisée en fin d'exercice, une dépréciation a été constatée pour un total de 45 K€.

Acquisition du solde de la participation dans le capital de la société Bladiphone par la société KEYYO en application d'IFRS 3 révisée, un écart d'acquisition a été déterminé pour un montant de 823 K€. Ce dernier, déterminé après réévaluation de la participation initiale à la juste valeur, intégration globale de la participation acquise et la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis, a été affecté pour partie à la clientèle pour un montant de 397 K€ évalué sur la base d'un multiple de marge brute ; le solde a été déprécié pour un montant de 426 K€.

En juillet 2010, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société MOBEEL (devenue KEYYO Mobile). Cette acquisition a généré un écart d'acquisition d'un montant de 229 K€. La direction a estimé que cet écart d'acquisition avait la nature d'une clientèle évaluée sur la base d'un multiple de chiffre d'affaires. En fin d'exercice, une dépréciation a été constatée pour un total de 52 K€.

Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Depuis 2008, la société a activé les coûts internes relatifs aux temps passés des salariés chargés de développer ces projets.

Au cours des exercices 2008 et 2009, les efforts de recherche et développement ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet KEYYO. Ces développements ont été activés dans les comptes sociaux pour un montant de 191 K€ en 2008 et de 346 K€ en 2009.

Au cours de l'exercice 2010, la société a continué ses efforts de recherche et développement et à développer deux projets principaux, le « Poste Standardiste » et le « Panier Universel ». Le montant des frais de recherche activé sur l'exercice 2010 s'élève à 368 K€.

Le montant des frais de développement activés par projet se présente comme suit :

en K€	2010	2009	2008
Archi SIP (IP CENTREX)	80	20	5
Conception d'une architecture redondante (back office)	-	-	8
IP CASH	14	9	3
Keyyo,	18	28	40
Extranet	100	79	51
Déploiement plateforme technique	15	12	28
Provisionnement	18	47	46
Billing	1	29	10
Kiss	3	101	-
Panier Universel	70	-	-
Poste Standardiste	40	-	-
NOKIA Enroll	9	-	-
Total	368	325	191

Note 1b : Immobilisations corporelles

Milliers d'euros		Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
	31-déc-08	336	840	652	42	1 870
Acquisitions		523	11	82	7	623
Cessions						0
	31-déc-09	859	851	734	49	2 493
Acquisitions		466	15	191		672
Cessions						0
	31-déc-10	1 325	866	925	49	3 165
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	31-déc-08	174	423	568	13	1 178
Dotations		138	151	76	5	370
Cessions						0
	31-déc-09	312	574	644	18	1 548
Dotations		230	111	101	8	450
Cessions						0
	31-déc-10	542	685	745	26	1 998
VALEURS NETTES						
	31-déc-08	162	417	84	29	692
	31-déc-09	547	277	90	31	945
	31-déc-10	783	181	180	23	1 167

Note 2 : Instruments financiers

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Part non courante - Titres de participations	-	219	
Part non courante - Obligations convertibles	-	1 527	
Part courante - Titres de participations			
Part courante - Obligations convertibles			
Total actifs financiers	-	1 746	-

KEYYO détient au 31 décembre 2010, 141 223 actions de la société Normaction, pour une valeur brute de 245 K€. Cette participation est inférieure à 5 %.

KEYYO a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société Normaction lors du 1^{er} trimestre 2011, ces deux éléments financiers ont été intégralement provisionnés au 31 décembre 2010.

Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Part non courante - dépôts et cautionnements	191	157	133
Part non courante - Titres de participations			2
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	-	-	292
Part courante - dépôts et cautionnements			
Part courante - autres créances immobilisées	-	55	
Part courante - créances nettes rattachées à des participations	-	309	-
Total actifs financiers	191	521	427
Part non courante	191	157	427
Part courante	-	364	-

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie.

Les créances rattachées aux comptes courants en 2008 et 2009 concernent la filiale Bladiphone qui était consolidée par intégration proportionnelle en 2009. Celle-ci a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine en date du 16 décembre 2010.

Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Stock de matériel Callbox	32	27	15
Stock de matériel Keyyo	114	112	37
Stock Mobile	92		
Stock divers		1	3
Total Stock et en-cours	238	140	55

Les stocks concernent principalement du matériel de téléphonie fixe.

Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients bruts	1 609	1 820	2 532
Provision pour dépréciation	- 707	- 765	- 632
Créances clients nets	902	1 055	1 900
Clients – factures à établir	857	785	599
Clients - avoirs à établir	- 58	- 112	- 29
Total	1 701	1 728	2 470

Malgré la forte augmentation de chiffre d'affaires, la diminution du poste client est consécutive de la mise en place d'une nouvelle procédure de recouvrement.

Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Acomptes sur immobilisations	50		
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	60	43	16
Créances sociales	19	15	14
Créances fiscales	613	643	935
Autres créances diverses	24	358	-
Charges constatées d'avance	317	141	108
Total	1 083	1 200	1 073

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Compte à terme (à 36 mois)	2 000		
Trésorerie et équivalent trésorerie	92	686	327
Valeurs Mobilières de placements	1 662	1 297	1 253
Total	3 754	1 983	1 580

Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautions reçus	20	21	18
Crédit à moyen terme			-
Découverts bancaires	83	2	
Location financement			4
Dettes financières totales	103	23	22
Part à moins d'un an	83	2	22
Part à plus d'un an	20	21	
- dont entre 1 et 5 ans	20	21	
- dont à plus de 5 ans			

Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Valeur des engagements	25	21	11
<i>Coût des services</i>			
Coût de l'actualisation			

Etant donné la moyenne d'âge peu élevée de l'effectif de la société et de l'absence d'ancienneté des salariés, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Provision pour impôt			-
Litiges sociaux	15		6
Litiges commerciaux	21	29	183
Autres litiges		91	66
<i>Nouvelles provisions</i>	15	35	62
<i>Provisions utilisées</i>	- 91	- 14	- 50
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>	- 8	- 155	- 50
Total Provisions	36	120	255

La provision pour retenue à la source a été définitivement passée en perte pour 91 K€, la reprise de provision pour le même montant a été réalisée.

Suite à l'apparition d'un litige prud'homal courant 2010, une provision a été comptabilisée.

La provision pour litige commercial correspond principalement à un ancien litige datant de 2006 et pour lequel une dette de 20 K€ reste due, elle a été provisionnée à 100%.

Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs d'exploitation	1 678	1 936	2 097
Fournisseurs d'immobilisation			
Fournisseurs – factures non parvenues	1 451	1 537	1 420
Total fournisseurs	3 129	3 473	3 517

Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dettes sociales	624	699	500
Dettes fiscales	632	490	685
Total dettes fiscales et sociales	1 256	1 189	1 185

Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Comptes courants d'associés		38	116
Dettes sur acquisition immo.financière			-
Créditeurs divers	33	29	81
Avances conditionnées			-
Produits constatés d'avance	496	275	170
Total autres passifs	529	342	367
Dont passif non courant		38	116

En 2008, le compte courant d'associé comprenait la dette aux anciens associés de Gesk à hauteur de 100 K€. Cette dette a été remboursée sur l'exercice 2009.

Les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche différé en 2009 pour 65 K€ et 143 K€ relatifs à 2010.

2.7. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Vente de prestations Keyyo Home	1 950	1 852	1 647
Vente de prestations Keyyo Business	9 772	7 569	5 562
Ventes de prestations Keyyo Call shop	7 846	7 912	8 075
Ventes de prestations Opérateurs & grands comptes	652	1 075	840
Vente Keyyo Mobile	150	-	-
Total	20 370	18 408	16 124

Note 15 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Coût d'achat des minutes vendues	8 704	8 684	8 021
Coût d'achat des matériels vendus	177	275	216
Coût des réseaux de distribution indirects	2 154	1 899	1 793
Frais de réseaux et d'hébergement	492	394	274
Total des coûts des services et produits consommés	11 527	11 252	10 304

Note 16 : Autres charges externes

Les autres charges externes comprennent essentiellement :

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dépenses marketing	- 489	- 502	- 374
Sous-traitance	- 70	- 24	- 14
Locations	- 272	- 257	- 247
Entretien et maintenance	- 57	- 147	- 51
Assurances	- 46	- 43	- 30
Personnel détaché	- 1 059	- 528	- 417
Honoraires	- 309	- 330	- 359
Frais de déplacement	- 223	- 182	- 142
Frais postaux et de télécommunication	- 95	- 85	- 78
Autres postes divers	- 294	- 248	- 191
Total des principaux postes	- 2 914	- 2 346	- 1 903

En 2010, les dépenses de marketing restent stables. Les dépenses de personnel détaché (honoraires de centre d'appel) ont été augmentées pour permettre le développement de notre chiffre d'affaires. Ces dépenses comprennent également le contrat de prestation de la société MAGELIO pour 234 K€.

Note 17 : Charges de personnel

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Charges de personnel	- 4 024	- 3 581	- 2 888
Charges de personnel immobilisées	369	325	191
Total variations de provisions	- 3 655	- 3 256	- 2 697

L'activation des coûts internes des salariés concernés par les projets de développement, diminue le coût global des charges de personnel.

Note 18 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 322	- 255	- 295
Variation des provisions sur litiges commerciaux	- 19	124	32
Total variations de provisions	- 341	- 131	- 263

La variation des litiges commerciaux en 2009 correspond essentiellement au dénouement du litige Pyrio.

Note 19 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Plus ou moins value de cession d'immobilisations			-
Indemnité commerciale récurrente		176	-
Indemnité commerciale non récurrente		212	-
Indemnité sociale non récurrente		- 39	-
Redevances	- 52	- 53	- 41
Réévaluation Bladiphone (IFRS 3)	- 188		
Divers produits et charges	- 21	-	29
Total autres produits et charges	- 261	296	- 12

Note 20 : Résultat opérationnel récurrent

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat Opérationnel	588	923
Indemnité Commerciale Wana reçue		- 212
Indemnités sociales	31	39
Frais sur titres engagés	81	
Dépréciation Bladiphone	151	
Divers	15	
Résultat opérationnel Récurrent	866	750

Note 21 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'intérêts bancaires		-	-
Revenus/Charges d'intrêts de compte courant		27	- 3
Intérêts sur retraitement de location financement		- 1	- 2
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres	- 1 798	- 26	-
Revenus nets sur créances immobilisées	120	66	21
Revenus des valeurs mobilières	29	1	49
Divers produits et charges	7	- 7	- 8
Total des charges financières nettes	- 1 642	60	57

Les provisions sur titres immobilisés correspondent à la dépréciation de l'intégralité des titres et obligations convertibles Normaction.

Note 22 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Crédit d'impôt recherche	22	5	58
Impôt sur frais d'augmentation déduits de la prime d'émission	- 49	-	-
Impôts différés	291	38	- 6
Total impôts sur les sociétés	264	43	52

La variation de l'exercice provient principalement de l'activation d'impôts différés sur déficits reportables.

Preuve d'Impôt :

Taux applicable en France	33,33%
Résultat courant + résultat exceptionnel	- 789
Impôt théorique	351
Impôt comptabilisé	264
Ecart	- 87
Incidence des :	
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période	26
- déficits antérieurs activés et non imputés	194
- déficits créés sur l'exercice	- 270
- différences temporaires	- 58
- crédits d'impôt comptabilisés au cours de la période	48
- incidence des réintégrations et déductions définitives	- 27
Total	- 87

Note 23 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
- des activités poursuivies	-0,28	0,38	0,15
- dilué des activités poursuivies	-0,28	0,38	0,15
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	-0,28	0,38	0,15
- dilué de l'ensemble consolidé	-0,28	0,38	0,15

Le capital social de la société KEYYO au 31 décembre 2010 est composé de 2 957 142 actions.

2.8. AUTRES INFORMATIONS

Note 24 : Secteurs opérationnels

Premier niveau d'information sur les secteurs opérationnels - secteurs d'activités

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	OP & GC	Keyyo Mobile	Non alloué	Total
31 DECEMBRE 2008							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 646	5 562	8 075	841			16 124
Actifs sectoriels							
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			36			1 308	1 344
Stocks	21	19	15				55
Créances commerciales nettes *	229	1 057	762	422			2 470
31 DECEMBRE 2009							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 852	7 569	7 912	1 075			18 408
Actifs sectoriels							
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			49		77	1 598	1 724
Stocks	58	56	26				140
Créances commerciales nettes *	-116	391	1 121	332			1 728
31 DECEMBRE 2010							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 950	9 772	7 846	652	150		20 370
Actifs sectoriels							
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			138			2 575	2 713
Stocks	57	57	32		92		238
Créances commerciales nettes *	37	1 029	460	155	20		1 701

Deuxième niveau d'information sur les secteurs opérationnels - secteurs géographiques

Milliers d'euros	Europe	Afrique	Autres	Total
31 DECEMBRE 2008				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	14 448	1 676		16 124
Actifs sectoriels				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	1 344			1 344
Stocks	55			55
Créances commerciales nettes *	2 091	379	-	2 470
31 DECEMBRE 2009				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	16 629	1 779		18 408
Actifs sectoriels				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	1 724			1 724
Stocks	140			140
Créances commerciales nettes *	1 427	301	-	1 728
31 DECEMBRE 2010				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	20 157	213		20 370
Actifs sectoriels				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 713			2 713
Stocks	238			238
Créances commerciales nettes *	1 608	93	-	1 701

Note 25 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

Lors de la création de la société Bladiphone, KEYYO a souscrit au capital de cette société à hauteur de 42 %. Selon l'article 10.3 des statuts de cette co-entreprise, le co-associé de KEYYO Monsieur Boukaa, qui détient 58% s'est engagé irrévocablement et inconditionnellement à céder et à transporter à KEYYO ou à toute personne qui se substituerait à KEYYO, toutes les parts en sa possession.

Au cours du premier trimestre 2010, la société KEYYO a racheté les parts de Monsieur Karim Boukaa.

Courant septembre 2010, dans l'objectif de financer sa croissance externe, KEYYO a souscrit à deux lignes de crédit de deux millions d'euros au total selon les conditions suivantes :

- Ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès du Crédit du Nord à partir du 6/10/2010 pour une durée de 5 années et amortissable au moyen de 20 trimestrialités.
- Ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès de la BNP à partir du 30/09/2010 pour une durée de 5 années Chacune des lignes dans deux établissements.

Au 31 décembre 2010, aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation (DIF) cumulé au 31 décembre 2010 est de 3 162 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 26 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe Houdouin à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2010 une rémunération brute de 24 K€.

Monsieur Philippe Houdouin a renoncé lors de ce conseil au principe d'une indemnité conventionnelle de départ, telle que votée au conseil d'administration du 8 janvier 2008 et à toute autre rémunération directe au titre de ses mandats de Président ou de Directeur général de la société à compter du 1er janvier 2010.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de KEYYO, dont Monsieur Philippe Houdouin est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

L'assemblée générale mixte du 17 juin 2010 a décidé d'allouer 24 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition a été votée lors du conseil d'administration du 9 novembre 2010.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

Note 27 : Effectifs du groupe

Les effectifs du groupe à la date de clôture sont les suivants :

Effectif de la société	2010	2009	2008
Cadres	41	39	32
Employés	20(*)	19	17
Total	61(*)	58	49

L'effectif du groupe est essentiellement constitué des effectifs de KEYYO, KEYYO MOBILE n'ayant qu'un seul salarié au 31 décembre 2010.

Note 28 : Honoraires des commissaires aux comptes consolidés

Audit	2010					2009				
	CAS	%	MBV	%	total	CAS	%	MBV	%	total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	40		35		75	36		33		69
Missions accessoires					-					-
Sous-total	40	53%	35	47%	75	36	52%	33	48%	69
Autres prestations	2				2	3		1		4
Sous-total	2	-	-	-	2	3	-	1	-	4
TOTAL	42	55%	35	45%	77	39	53%	34	47%	73

Note 28 : Evénements importants survenus depuis la date de clôture

- Par ordonnance du 27 janvier 2011, le tribunal de Commerce de Nanterre a procédé à la cession au fond d'investissement britannique Sequor Partners de l'ensemble des actifs (activité « opérateur » et « intégrateur ») du groupe Normaction. Il a ordonné également l'ouverture de la procédure de liquidation future des sociétés du Groupe Normaction. Par ailleurs, le fond d'investissement Sequor Partners a repris le contrat de service avec KEYYO.

Les titres de participation et obligations convertibles sont intégralement provisionnés dans les comptes 2010